

LE CASSIDEN

Mars 2014

EDITO

Cassidennes,
Cassidens,
Chers amis,

Comme vous le savez, les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars prochains.

J'aimerais ici vous rappeler à quel point il est important d'aller voter, quel que soit le sens de votre vote, et surtout d'aller voter aux Municipales.

Pourquoi ?

Parce que la commune constitue la base de la démocratie locale.

Parce qu'une ville, parce qu'un village constitue, entre tous, un lieu de projets, un lieu de solidarité, un lieu d'échange, un lieu politique au sens noble du terme.

Parce que les Maires sont, dans la démocratie française, ceux et celles qui répondent au besoin de proximité des citoyens.

Parce que les Maires rassemblent dans leurs communes.

Parce que les Maires travaillent pour toutes celles et tous ceux qui font la communauté des citoyens de leur commune, pour assurer au mieux ce qui fait leur qualité de vie dans tous les domaines et au quotidien.

Dans cette période particulière, où nous essayons de sortir plus forts d'une crise sans précédent, les Maires sont certainement un des facteurs les plus solides

de cohésion de nos sociétés. Car c'est bien dans la commune que la crise économique et sociale conduit les citoyens à se tourner vers le Maire pour tout : pour l'emploi, pour le logement, pour le service public, pour l'école, pour le transport.

Les Maires ont toutes et tous, dans leurs communes, la même responsabilité : unir, répondre avec des convictions à un besoin plus impérieux que jamais de vie collective par l'action publique.

La France et les français ont plus que jamais besoin de leurs élus communaux. La France et les français ont plus que jamais besoin que leurs élus Maires leur donnent confiance dans l'avenir.

Accomplissez votre devoir de citoyen, les 23 et 30 mars prochains, allez voter !

Danielle MILON
Maire de Cassis

Vice-Présidente de la Communauté urbaine
Marseille Provence Métropole



ZOOM SUR L'ESPACE D'ORSO

Un complexe sportif et associatif au cœur du village !

Il y a un an, l'Espace d'Orso ouvrait ses portes et mettait à la disposition des Cassidens de multiples installations :

- Un plateau sportif couvert, constitué de deux terrains multisports (foot, hand, basket et volley) avec la possibilité de les réunir en une grande aire de jeu.
- Deux couloirs d'athlétisme.
- Un bâtiment de 400 m² qui accueille les locaux sportifs, des salles d'activités destinées aux associations (bridge, croix rouge, aviron ...) et le nouvel *Espace jeunes*.
- Un bâtiment pour les bureaux de la direction Sports et Loisirs.

Au total 1000 m² d'équipements parfaitement intégrés dans l'environnement, en plein cœur du village, destinés aux sports, aux loisirs et à la jeunesse.

Après une année d'occupation, nous avons souhaité donner la parole aux utilisateurs des lieux.

L'ESPACE JEUNES

L'*Espace jeunes* a été créé pour permettre à la jeunesse cassidaine de se retrouver, de prendre part à l'organisation d'activités et de sorties (cinéma, spectacle, VTT, palais de la glisse, surf, ski, baptême de plongée...) et cela encadré par des animateurs diplômés d'état. Avant la création de l'Espace d'Orso, l'*Espace jeunes* était installé allée Paul Bérard, dans le local situé aux classes de mer.

Selon le personnel encadrant, l'installation de l'*Espace jeunes* à l'Espace d'Orso ne présente que des avantages :

- Un emplacement géographique idéal : le centre-ville et avec possibilité de stationnement ce qui permet un accès facilité pour tous les jeunes.
- Le bâtiment en lui-même, 150 m² ouverts vers l'extérieur avec des grandes baies vitrées ce qui sécurise les parents.
- Les aménagements intérieurs : TV avec lecteur Blu-ray, TV avec console de jeux, tables de tennis de table, baby-foot, jeux de société...
- La proximité des plateaux sportifs qui incite les jeunes à pratiquer et qui permet des rencontres intergénérationnelles.
- La possibilité quand le planning le permet, d'utiliser le gymnase.

Depuis que les jeunes cassidains peuvent profiter de ce lieu convivial, la fréquentation a augmenté. Environ 80 enfants âgés de 13 à 17 ans sont inscrits et 50 le fréquentent régulièrement.

Contact : Bruno au 04 42 72 73 06.

LA CROIX ROUGE

Auparavant la *Croix Rouge* disposait d'un petit local dans l'ancien gymnase sans eau ni chauffage. Après l'incendie de septembre 2009, l'association a été hébergée provisoirement dans l'attente d'un nouveau local, dans la maison de gardien du gymnase puis dans des algécos pour ne pas fermer l'antenne de Cassis.

Depuis la création de l'Espace d'Orso, l'association bénéficie d'un local de 50 m² tout confort, que les bénévoles ont agencé avec goût pour lui donner un esprit « dépôt vente » en entreposant vêtements, sacs, chaussures, livres et accessoires sur des étagères et des portants repartis harmonieusement.

Contact : Mme Besucco au 04 42 01 11 84.

L'AVIRON CLUB

L'*Aviron Club*, que tout le monde connaît pour ses brillants résultats, a aussi un local à l'Espace d'Orso. Une salle de musculation est mise à la disposition des membres de l'association afin de suivre des programmes d'entraînement personnalisés sur des rameurs et autres appareils de musculation. Douches et toilettes sont également mis à la disposition des membres pour permettre une plus large utilisation de la salle, car ces athlètes, « accros » à leur discipline, profitent de leur temps libre pour venir s'entraîner.

A noter, cette année, les collégiens suivront 18 séances d'aviron en mer. En cas d'intempéries, la solution de repli sera au local pour apprendre et parfaire la technique.

Contact : Lionel Vigier au 06 26 92 19 21.

LE BRIDGE CLUB

Depuis 9 mois, le *Club de Bridge* a repris ses activités dans la salle polyvalente de l'Espace d'Orso. Il a récupéré ses anciens membres qui s'étaient répartis dans les clubs des communes voisines depuis 2 ans, et en gagne même de nouveaux. En effet ce sont environ 60 adhérents qui se retrouvent tous les jeudis après-midi pour partager leur passion commune dans ces nouveaux locaux.

La Présidente reconnaît avoir la chance de disposer d'une très belle salle, lumineuse ! Les adhérents apprécient comme les autres associations, la situation géographique centrale du bâtiment et le stationnement facilité.

Une reprise d'activité réussie pour ce club convivial et compétiteur.

Contact : Mme Soulayrol au 06 11 56 79 13.

LES COURS DE CHANT

La salle polyvalente accueille également les cours de chant donnés par Marion d'Orso les vendredis et samedis après-midi. Une vingtaine d'élèves de tous niveaux, de 8 ans à ... viennent partager leur passion pour le chant.

Au programme des cours : apprentissage des techniques vocales, cours d'expressions, préparation de spectacles (petite confidence, cette année ce sera une comédie musicale !).

La mise à disposition de cette salle a permis à Marion d'Orso d'ouvrir une section sur Cassis en plus de sa section à Carnoux. Les élèves cassidains sont ravis de pouvoir utiliser cette salle spacieuse et idéalement située avec possibilité de stationnement.

Contact : Marion d'Orso au 06 09 75 82 86.

LA ZUMBA

Jérémy souhaitait avec l'accord du Centre culturel, proposer des cours de zumba sur Cassis, mais faute de salle le pari n'était pas gagné !

Avec la mise à disposition de la salle polyvalente de l'Espace d'Orso qui lui a été attribuée sur 3 créneaux, une nouvelle activité qui n'existait pas à Cassis est en pleine expansion.

Un cours très apprécié de la vingtaine de personnes qui se déhanchent sur des rythmes endiablés.

Contact : Jérémy Alimi au 07 88 11 05 19.



PÊLE-MÊLE

Marseille-Cassis 20 km. Top départ des inscriptions lundi 10 mars !

L'édition 2014 de Marseille-Cassis aura lieu dimanche 26 octobre mais il faut déjà s'inscrire ! Les 15 000 dossards partent souvent dès la première journée ! Alors tenez-vous prêt !

Top départ des inscriptions le 10 mars à 9h pour les groupes (à partir de 10 et maximum 100) et à 12h pour les individuels ! Inscriptions en ligne, rapides, simples et sécurisées sur www.marseille-cassis.com. Les bulletins d'inscriptions sont aussi disponibles à la SCO Ste Marguerite - 1 bd de la Pugette 13009 Marseille. Le Conseil général donne également la possibilité aux coureurs qui ont couru l'an dernier de s'inscrire à partir du 1^{er} mars en répondant au mail qu'ils ont reçu. Les coureurs Cassidens ont la possibilité de s'inscrire en mairie (annexe des Salles Voûtées) du mardi 11 au samedi 15 mars de 10h à 12h. Se munir d'une pièce d'identité et du règlement par chèque à l'ordre de la SCO Ste Marguerite. Tarif : 40 €.

Coupe de France VTT 2014 à Cassis, tout un programme du 28 mars au 6 avril

Les dates de la coupe de France de VTT 2014 sont posées. Et c'est Cassis qui a hérité du Grand Départ du challenge national avec la 1^{ère} manche le 1^{er} week-end d'avril en plein cœur du Parc des Gorguettes. Dans la tradition des épreuves organisées par l'A.C. *Marseille Est*, l'événement est également dédié au jeune public. Au programme : randonnées, initiation, journée VTT avec les collégiens des Gorguettes, puis avec l'Espace Jeunes de Cassis. Organisé par l'AC *Marseille Est*, la Fédération Française de Cyclisme et la ville de Cassis.

Une belle manifestation qui s'adresse à un public sportif et familial à ne pas manquer ! **Programme complet en page 4.**

Dimanche 18 mai, réservez la date dans vos agendas !

La Fête du Millésime du vin de Cassis vous invite à découvrir le vin issu des dernières vendanges sur la place Baragnon ! Autour de nombreuses animations, une matinée unique et festive avec les vigneronnes de Cassis à ne pas manquer !

Le Ciné-Calanques

Un an déjà et plus de 10 000 spectateurs. Une belle réussite pour ce cinéma nouvelle génération ! Une qualité d'image 4 fois supérieure aux cinémas alentours, avec 48 images seconde au lieu de 24 et un univers sonore proche de la perfection. Avec 111 places assises dans une salle aménagée spécialement, le Ciné-Calanque propose 12 séances par semaine avec les dernières sorties nationales. C'est aussi la retransmission en direct de grands événements : opéra, ballet, concert, théâtre, match sportif. Tarif cinéma : 6,50 €. Programme sur www.cinecalanquescassis.fr

Retrouvez la ville de Cassis sur www.cassis.fr et Facebook

Si vous souhaitez être informé de la vie cassidaine, rendez-vous sur le site officiel de la ville de Cassis : www.cassis.fr sur lequel vous trouverez toutes les informations pratiques pour découvrir et vivre à Cassis aux 4 saisons. La municipalité vous invite également à vous inscrire sur sa page FACEBOOK en cliquant sur l'icône « Mentions J'aime » à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/pages/Ville-de-Cassis/496561570354518> pour suivre son actualité en temps réel.

Inscriptions des enfants au CP - Rentrée 2014-2015

Les inscriptions sont ouvertes et se font uniquement sur rendez-vous au 04 42 73 39 16 auprès du Service Enfance :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h ;
- le mercredi de 8h à 11h30.

Se munir obligatoirement d'un justificatif de domicile récent (électricité, eau, loyer, téléphone), du livret de famille ou l'acte de naissance de l'enfant, de la copie du jugement de divorce spécifiant les conditions de garde de l'enfant (si nécessaire) et du carnet de santé. Un certificat d'inscription vous sera délivré. Vous devrez ensuite prendre rendez-vous avec l'école élémentaire Leriche-Mistral muni du carnet de santé, du livret de famille et du certificat d'inscription pour la faire enregistrer par la directrice.

Contact : Mme Isabelle Genet au 04 42 01 78 75.

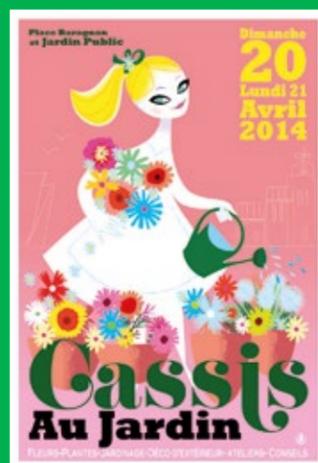
La Mairie recrute des saisonniers

Pour renforcer ses effectifs pendant la saison estivale, la ville recrute des agents âgés de 18 ans et plus, pour les services Espaces verts, Sports et Loisirs, ALSH (centre aéré), Vie culturelle et festive, Police municipale, Fêtes et Cérémonies, Port Miou et Entretien. Ainsi que pour la CuMPM dans les services Propreté et Déchet. Dossier de candidature disponible à l'accueil de la mairie à compter du 24 février ou sur le site internet de la Ville. Les dossiers sont à retourner accompagnés d'un CV et d'une lettre de motivation au plus tard le 13 avril 2014 (10 mars pour les postes nécessitant le BNSSA et 18 mars pour les postes d'ASVP à pourvoir à la Police municipale) à la Direction des Ressources Humaines. Les dossiers reçus après cette date ne pourront être examinés.

Vous souhaitez exposer à « Cassis au Jardin »

Dimanche 20 et lundi 21 avril, la ville de Cassis attend de nombreux visiteurs sur la place Baragnon et dans le jardin public pour la 2^{ème} édition de son marché aux fleurs « Cassis au Jardin ».

Les pépiniéristes, horticulteurs, herboristes, fleuristes, spécialistes de mobilier, artisans en feronnerie, commerçants en sirops de plantes et de fleurs... qui souhaitent exposer sur le marché aux fleurs peuvent dès à présent adresser leur candidature en renseignant le formulaire d'inscription en ligne sur www.cassis.fr, page actualité ou en prenant contact au 04 42 01 66 73. Les candidatures doivent être déposées au plus tard le 15 mars.



OPINION LIBRE

Les listes «Ensemble pour Cassis» et «Vivre Cassis Autrement» n'ont pas souhaité utiliser les espaces que nous leur réservions.



23 ET 30 MARS, ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES ATTENTION DE NOUVELLES RÈGLES SONT APPLICABLES !

Les dimanches 23 et 30 mars prochains, vous allez élire vos conseillers municipaux. Le mode de scrutin n'a pas été modifié. Les conseillers municipaux seront donc toujours élus au scrutin de liste à deux tours, à la proportionnelle avec prime majoritaire. La durée de leur mandat est de 6 ans.

Pour la première fois, vous éliez en même temps les conseillers communautaires qui représentent la commune de Cassis à la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Au moment du vote, vous aurez un seul bulletin de vote où figureront les deux listes de candidats : la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Attention, les listes sont indissociables. Si vous rayez un candidat, sur l'une ou l'autre liste, votre vote sera considéré comme nul !

POUR POUVOIR VOTER

Vous devez impérativement être inscrit sur les listes électorales (attention, les inscriptions sont clôturées). Les services administratifs de la ville de Cassis sont à votre disposition au 04 42 01 66 69 pour vérifier votre inscription. Si vous n'apparaissez pas sur les listes électorales, vous pouvez saisir le juge du Tribunal de Grande Instance de Marseille, qui a compétence pour statuer sur votre réclamation, jusqu'au jour du scrutin.

Au moment du vote, vous devez présenter votre carte d'électeur ET OBLIGATOIREMENT UNE PIÈCE D'IDENTITÉ AVEC PHOTO (CNI, passeport, carte vitale, permis de conduire, permis de chasse...).

Si vous le souhaitez, vous pouvez utiliser l'un des bulletins reçu à votre domicile pour voter. Mais dès lors que vous utilisez les bulletins mis à votre disposition dans le bureau de vote, vous devez obligatoirement en prendre au moins deux et vous diriger vers un isolement pour préserver le secret du vote.

LES BUREAUX DE VOTE

- n°1 - Salles voûtées, place Baragnon
- n°2 - Gymnase 1, avenue de la Viguerie
- n°3 - Gymnase 2, avenue de la Viguerie

- n°4 - Ecole Frédéric Mistral, 2 allée Albert Coulin
- n°5 - Ecole Leriche, 2 allée Albert Coulin
- n°6 - Stade du Pignier, avenue du Revestel

Le numéro du bureau dans lequel vous votez apparaît sur votre carte d'électeur.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. La municipalité vous rappelle que toute personne qui se présentera après 18h dans le bureau de vote ne sera pas autorisée à voter.

PETIT RAPPEL POUR VOTER PAR PROCURATION

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour de l'élection, de se faire représenter. La personne qui donne procuration est appelée le mandant. Elle désigne librement la personne qui votera à sa place, le mandataire.

La démarche s'effectue auprès des autorités suivantes :

- gendarmerie (pour Cassis),
- commissariat de police,
- tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail,
- à l'étranger, auprès des autorités consulaires.

La présence de votre mandataire n'est pas nécessaire. Vous devez justifier de votre identité en présentant une pièce d'identité, puis remplir un formulaire où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire.

Pour cela vous devez :

- connaître précisément les nom et prénom(s) de la personne que vous désignerez pour voter à votre place, son adresse personnelle ainsi que sa date de naissance ;
- vous assurer, au préalable, que la personne choisie pour voter à votre place est bien inscrite sur les listes électorales de la même commune que vous ;
- vérifier également qu'elle ne dispose pas déjà d'une procuration établie en France. Chaque mandataire ne peut en effet disposer que d'une procuration établie en France ainsi que d'une procuration établie à l'étranger ;
- préciser si la procuration concerne, le 1^{er} tour, le 2nd ou les 2 tours. La procuration peut aussi être établie pour plusieurs scrutins sur une durée déterminée ;
- préciser à cette personne qu'elle devra voter dans votre bureau de vote.

Une fois ces formalités remplies, un récépissé vous sera remis en mains propres et votre procuration sera transmise à la mairie. La démarche doit être effectuée le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et du traitement de la procuration en mairie.

Le formulaire (cerfa n°14952*01) est également disponible sur <https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/> mais ne vous dispense toutefois pas de vous rendre personnellement auprès de l'autorité pour faire valider votre demande. Renseignements en mairie au 04 42 01 66 69.

Cassis Echecs

Championnat de Provence Jeunes

Du 5 au 8 mars à l'Oustau Calendal, l'association Cassis Echecs organise le Championnat de Provence Jeunes. Les 130 meilleurs jeunes joueurs de la région joueront 9 parties en vue de se qualifier pour le Championnat de France. A cette occasion, le grand maître international et entraîneur de l'équipe de France, Yannick Gozzoli sera présent. Il offre une simultanée gratuite ouverte à tous les Cassidens sur simple inscription au 04 42 01 89 71 (nombre de places limité à 30 joueurs). Cette partie simultanée se déroulera le samedi 8 mars à 13h. Pendant les 4 jours de compétition, les plus beaux dessins des enfants ayant participé au concours proposé par l'association seront également exposés. Tout le monde pourra voter pour élire le plus beau dessin.

Contact : Cassis Echecs <http://cassisechecs.e-monsite.com/>

Surfrider Foundation Europe

Les initiatives océanes

L'association invite tous les Cassidens à une opération de collecte des déchets avec les élèves de la classe de 5^{ème} du Collège des Gorguettes – Gilbert Rastoin le jeudi 20 mars à 13h30 sur la plage du Corton. A l'issue de la collecte, la classe emportera les déchets et réalisera en classe des œuvres d'art à partir de ceux-ci. L'an dernier, «un radeau de la méduse», «le Dieu Neptune malade» ou encore «une tortue» avaient pu être réalisés. Rens. 04 88 04 32 98 ou 06 12 17 17 29 ou sur www.initiativesoceanes.org/

Les Rencontres Musicales de Cassis

«Duo Solot», Piano quatre mains

Le 3^{ème} concert de la 5^{ème} saison des Rencontres Musicales de Cassis approche. Le 22 mars à 17h30 à l'Oustau Calendal, vous aurez la chance d'entendre le «duo Solot» en piano quatre mains qui nous vient de Belgique et séduit déjà un nombreux public en Europe. Il vous propose un programme original, avec notamment Georges Gershwin et sa Rhapsodie in Blue. La soirée sera prolongée par un cocktail dînatoire dans la Rotonde, en présence des artistes. N'oubliez pas de réserver vos places ! Réservations et billetterie : Office de Tourisme de Cassis au 0 892 39 01 03 50 (0,34€/min) ou www.musicalescassis.com ou 06 67 90 02 80.

L'école du chat de Cassis

Depuis 1983, l'Ecole du Chat de Cassis, par son action d'utilité publique, permet d'éviter toutes proliférations, nuisances, maladies. Elle permet également de stériliser, tatouer, soigner, nourrir et protéger les chats errants de Cassis. Pour que la vie en harmonie des Cassidens et de la population féline cassidaine puisse continuer, l'association vous remercie de la soutenir et de l'aider. Contact : delor2006me@aol.com ou 04 42 01 73 45.

POINT TRAVAUX

En cours

- Avenue de Verdun : réfection des trottoirs.
- Avenue des Calanques : travaux d'enfouissement des réseaux jusqu'à mi-avril.

Durant cette période, la circulation est alternée sur l'avenue des Calanques et au niveau des intersections de l'avenue Jean-Jacques Garcin et de l'avenue Bailli de Suffren. L'accès à la Presqu'île reste inchangé.

A venir

- Entre la route de la gare et le chemin qui mène au Brégadan : création d'une passerelle au dessus du vallon pour assurer la continuité du déplacement sécurisé des piétons. Réalisé par la CuMPPM en avril.

Le parking des Mimosas

Les travaux sont terminés. Une visite de chantier a été organisée le 26 février avec une trentaine de personnes (port du casque obligatoire). Le parking sera livré dans la 2^{ème} quinzaine du mois de mars. D'ici là, la CuMPPM aura choisi la société qui exploitera ce parking comportant 404 places sur trois niveaux enterrés plus un de surface. Le tarif sera équivalent à celui en vigueur actuellement au parking de la Viguerie avec une heure gratuite. En raison des échéances électorales à venir, cette infrastructure sera inaugurée avec tous les Cassidens avant l'été.

L'ouvrage est intégré dans son environnement grâce à des références à la fois aux aménagements urbains du centre villageois proche et à ceux de la campagne viticole. Le parking est accessible aux personnes à mobilité réduite (ascenseurs).

La gestion des places a été conçue pour répondre à la fois aux besoins des Cassidens et aux besoins touristiques. Sur les 404 places,

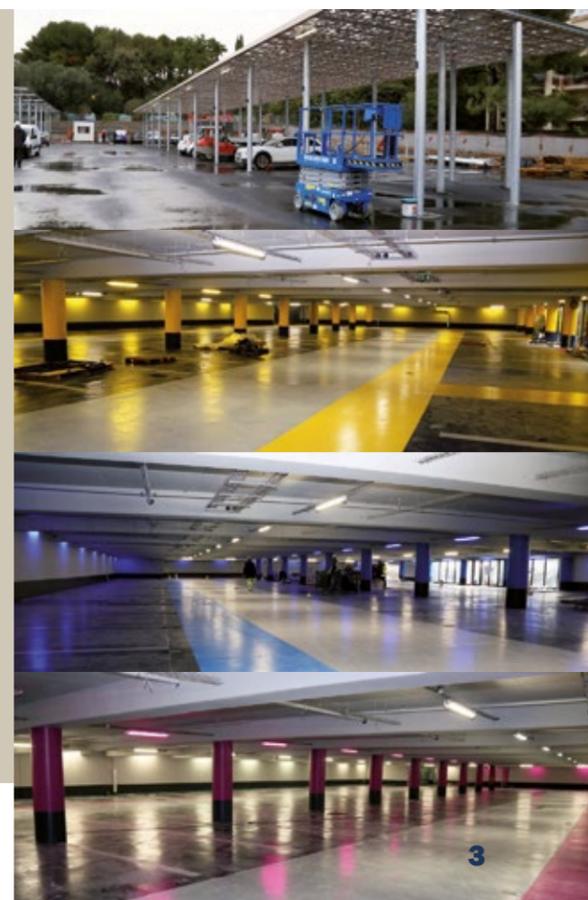
150 seront proposées sous forme d'abonnement à l'année pour les Cassidens et 50 par amodiation pour les Cassidens également. L'amodiation est l'achat de la place pour 30 ans (la place est numérotée et réservée).

Le parking comporte :

- 4 niveaux dont 3 enterrés,
- 1 local pour le chef de parking,
- 1 local à vélos (10 places),
- des sanitaires,
- des emplacements pour véhicules électriques (10 au niveau de surface et 10 au niveau -1),
- 3 îlots d'accès au parking dont 1 avec puit de lumière et mur végétalisé.

Le niveau de surface sera agrémenté d'ombrières métalliques décorées et de nombreux arbres. Chacun des niveaux a une couleur distincte (jaune, bleue, rose) pour mieux se localiser à l'intérieur.

Montant de l'opération : 14 M€ entièrement financé par la CuMPPM.



Retrouvez les travaux sur

www.cassis.fr

Allo travaux : 08000 13260 (n°vert)

ou 06 31 79 55 31

c.koblet@cassis.fr

CHALLENGE MÉDITERRANÉE Rens. 04 42 01 21 24.

Tous les mardis et jeudis de 9h à 18h
TOURNOI DE TENNIS FÉMININ CÔTE BLEUE
Tous les mardis de 9h à 18h

CHALLENGES «4 RAQUETTES» ET «BRONZINI FAIR PLAY»

Tous les jeudis de 9h à 18h

CHAMPIONNAT «VÉTÉRANS»

Tous les dimanches de 10h à 18h

Au Tennis Sporting Club des Gorguettes

LA PATINOIRE DE PLEIN AIR

Entrée 2€ patins inclus.

Ouverte au public pendant le temps scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h. Le mercredi et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 14h à 18h.

Pendant les vacances scolaires : du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 14h à 18h.
Jusqu'au 9 mars, place Baragnon

EXPOSITION «TRADITIONS FOLKLORIQUES PROVENÇALES»

ENTRÉE LIBRE lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Le mercredi de 9h à 12h30 (sauf week-end, ponts et jours fériés). Fermeture exceptionnelle le 4 mars après-midi. Réalisée par Maryse Filosa, le Groupe Folklorique Provençal et l'association Cassis animation.
Rens. 04 42 01 39 94.
Jusqu'au 31 mars, Four banal

SEMAINE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA FRANCOPHONIE

«Dis moi dix mots à la folie»
Organisée à l'initiative du Ministère de la Culture et de la Communication.
Exposition, jeux et concours d'écriture avec les écoles primaires et la participation des résidents de la Maison de retraite.
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h (sauf mercredi après-midi).
Jusqu'au 18 avril, Meva Rens. 04 42 01 20 64.

1^{ER} ET 2 MARS

STAGE INITIATION «REIKI TAO TÖ QI»

Rens. 06 17 16 68 72.
De 9h30 à 18h, Centre C.RE.A

DU 1^{ER} AU 4 MARS

EN DIRECT DE LA PAROISSE PÉLERINAGE MARIN Du Haut Equipage de la troupe première marine. Rens. 04 42 01 70 72.

DIMANCHE 2 MARS

OPÉRA «DON GIOVANNI»
En retransmission numérique.
Tarif : 15 €. Retrait des places au bureau d'accueil du Centre culturel (places ni reprises, ni échangées).
15h30, Ciné-Calanques Rens. 04 42 01 77 73.

LUNDI 3 MARS

EXPOSITION «LE POLAR EUROPÉEN»
Prêtée par la BDP. ENTRÉE LIBRE.
Rens. 04 42 01 19 47.
Jusqu'au 25 avril, bibliothèque Ariane

DU 3 AU 7 MARS

STAGE ARTISTIQUE
Pour les 5 à 12 ans. Théâtre, chorégraphie et atelier création de décors.
Inscriptions et rens. 06 19 91 81 99.
De 9h à 17h, Centre culturel

DU 5 AU 8 MARS

CHAMPIONNAT DE PROVENCE JEUNES D'ÉCHECS Info page 3
Les 130 meilleurs jeunes de la région joueront 9 parties en vue de se qualifier pour le championnat de France. Partie simultanée le samedi 8 mars à 13 h. Organisé par l'association Cassis Echecs. A l'Oustau Calendal

MERCREDI 5 MARS

EN DIRECT DE LA PAROISSE MESSE DU MERCREDI DES CENDRES
10h, église Saint Michel Rens. 04 42 01 70 72.

JEUDI 6 MARS

LIVRES ENTRE PARENTHÈSES GRATUIT.
«LA MAGNIFIQUE» Rencontre autour du livre d'Isaure de St Pierre. Par M. Gorrée.
19h15, Centre culturel Rens. 04 42 01 01 36.

VENDREDI 7 MARS

CONSEILS AUX ASSOCIATIONS
Permanence de Cyril Bernard. Sur RDV.
De 11h à 12h, Meva Rens. 09 72 28 48 12.

7, 21 ET 28 MARS

EN DIRECT DE LA PAROISSE CHEMIN DE CROIX
15h, église Saint Michel Rens. 04 42 01 70 72.

SAMEDI 8 MARS

EXPOSITION «FENÊTRE SUR JEAN TOGNETTI, 1910-1987»
11h, vernissage sur le parvis du musée.
Jusqu'au 7 juin, Musée
Rens. 04 42 01 88 66.



MATCH ASM/CRUDELLI
15h, stade du Pignier Rens. 06 84 95 52 94.

DU 9 MARS AU 6 AVRIL

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE TENNIS
De 9h à 18h, Tennis Sporting Club des Gorguettes Rens. 04 42 01 21 24.

LUNDI 10 MARS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CASSIS ACCUEIL
18h, Centre culturel Rens. 06 73 69 14 91.

MARDI 11 MARS

PERMANENCE DE L'ADIL Sans RDV. GRATUIT.
de 9h à 12h, Local Opah rue thiers

LIVRES ÉCHANGES GRATUIT.
LE SERMON SUR LA CHUTE DE ROME
Débat autour du livre de Jérôme Ferrari. Présenté par Alain de Costerd.
18h, Centre culturel Rens. 04 42 01 77 73.

13 ET 27 MARS

EN DIRECT DE LA PAROISSE
Groupe de prière et médiation spirituelle.
De 17h à 18h, église Saint Michel

14 ET 28 MARS

PERMANENCE DES ASSOCIATIONS
Décorés de la Médaille d'Honneur du Travail et L'Outil en Main de Marseille-Cassis.
De 11h à 12h, Meva Rens. 06 13 22 54 71.

VENDREDI 14 MARS

LES NOCTURNES DU CENTRE CULTUREL
La Compagnie Decouflé au Grand Théâtre de Provence d'Aix en Provence.
Départ du car à 19 h depuis l'arrêt de la Gendarmerie - Cassis Flor et Carnoux.
Rens. et inscriptions au 04 42 01 77 73.

CINÉ PASSION «LA VIE D'ADÈLE»
Présentation du film par Michel Ragot.
Tarifs : film 6,50€, repas adhérent 12€, n/adhérent 14€. Inscriptions pour le dîner débat avant le jeudi soir (18h) précédant la séance au bureau d'accueil du Centre culturel.
19h15, Centre culturel Rens. 04 42 01 77 73.

DU 15 MARS AU 13 AVRIL

TOURNOI POULES DE TENNIS
De 9h à 22h, Tennis Sporting Club des Gorguettes Rens. 04 42 01 21 24.

SAMEDI 15 MARS

ATELIER YOGA DERVICHE
De 9h30 à 12h30, Centre C.RE.A
REPAS DE PRINTEMPS avec Cassis accueil.
12h30, Centre culturel Rens. 04 42 01 33 62.

16 ET 30 MARS

RÉGATE CHALLENGE
Par le Club Nautique de Port Miou.
11h, Port Miou Rens. 04 42 01 92 48.

LUNDI 17 MARS

SORTIE À CAVALAIRE
avec l'Entraide de Cassis.
Rens. et inscriptions au 06 85 25 04 37.

DU 18 MARS AU 30 AVRIL

VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DE CASSIS
Durée : 30 minutes. Sur inscription le mercredi de 10h à 12h au 04 42 01 88 66 (à partir du 12 mars).
Tous les mardis à 11h, Château de Cassis

MARDI 18 MARS

CONFÉRENCE «L'UNION EUROPÉENNE»
La crise de la dette publique, comment s'en sortir ? Présentée par B. Tabuteau, Docteur d'Etat en Economie.
Tarifs : adhérent = 4 € - n/adhérent = 5€.
18h, Centre culturel Rens. 04 42 01 77 73.

MERCREDI 19 MARS

LA MALLES AUX LIVRES BAVOUILLE L'ESCARGOT
Rens. 04 42 01 19 47.
15h30, bibliothèque Ariane

JEUDI 20 MARS

LES INITIATIVES OCÉANES Info page 3
«OPÉRATION COLLECTE DES DÉCHETS»
13h30, RDV Anse du Corton

DIAPO CONFÉRENCE «MARCEL PAGNOL»
Présenté par Georges Mérentier. Organisé par les Drailles de la mémoire.
18h, Centre culturel Rens. 04 42 01 77 73.

VENDREDI 21 MARS

SORTIE À VINTIMILLE avec Cassis accueil
Rens. et inscriptions au 04 42 01 33 62.

CONFÉRENCE «FORMATION ET DEVENIR DU LAC DE CASSIS»
par le Cercle nautique de Cassis.
18h30, Yacht Club Rens. 04 42 01 05 96.

SAMEDI 22 MARS

EN DIRECT DE LA PAROISSE
Temps fort des familles du catéchisme
De 14h à 20h30, église Saint Michel

GRAND LOTO DES FAMILLES
Organisé par le Foyer Socio Educatif et les associations des parents d'élèves du Collège des Gorguettes G. Rastoin.
16h30, Collège des Gorguettes

RÉCITAL DE PIANO «DUO SOLOT»
Par l'association Les Rencontres musicales de Cassis. Tarifs : 25€ - tarif réduit 18€. Billetterie sur place une heure avant le début du concert.
17h30, Oustau Calendal Info page 3

THÉÂTRE «PEGGY PICKIT»
Par l'Atelier du Courant d'Air. Tarifs : 10 € - adhérents du Centre culturel : 8 €.
21h, Centre culturel

DIMANCHES 23 & 30 MARS

ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES Info page 3
Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h.

DIMANCHE 23 MARS

ATELIER «BIODANZA» Rens. 06 64 41 57 49.
Par l'association Les Nouveaux Mondes.

LUNDI 24 MARS

PERMANENCE DU CDAD Sans RDV. GRATUIT.
De 13h30 à 16h, CCAS Rens. 04 42 98 81 43.

JEUDI 27 MARS

LES JOURNÉES DU CENTRE CULTUREL ARRIÈRE PAYS NIÇOIS
Vallée de La Roya - Sospel - Tende.
Rens. et inscription au 04 42 01 77 73.

DU 28 MARS AU 6 AVRIL

COUPE DE FRANCE VTT 2014

Info page 2

DIMANCHE 30 MARS

- 8h : Randonnée intercommunale ouverte à tous à partir de 14 ans
- 14h : Cassis Kid Cup (de 5 à 14 ans)

LUNDI 31 MARS

Initiation VTT avec les élèves du collège des Gorguettes - Gilbert Rastoin

MERCREDI 2 AVRIL

Journée VTT avec l'Espace Jeunes de Cassis. 2 groupes de niveau.
Inscriptions au 04 42 72 73 06.

JEUDI 3 AVRIL

- Championnat de France VTT Police
- 9h : Courses Féminines et Masters
- 11h : Courses Séniors

VENDREDI 4 AVRIL

Coupe de France XCE
16h30 : Eliminator Hommes et Femmes
19h30 : Réception à l'Oustau Calendal

SAMEDI 5 AVRIL

- à partir de 9h : Courses Masters/Open Cadets/Juniors Hommes

DIMANCHE 6 AVRIL

- à partir de 8h50 : Courses Dames «Juniors/Cadettes» et Courses Hommes «Elites et Espoirs»

Organisé par l'AC Marseille Est, la Fédération Française de Cyclisme et la ville de Cassis.
Au Parc des Gorguettes

VENDREDI 28 MARS

CONFÉRENCE «LE TEMPS ET L'INFORMATION, L'INFORMATION HORS DU TEMPS»
Avec P. Guillemant, physicien, ingénieur de recherche au CNRS. Par l'association Les Nouveaux Mondes. Rens. 06 64 41 57 79.

SAMEDI 29 MARS

PLONGÉE ET REPÉRAGE DE LA ZONE À NETTOYER DANS LA CALANQUE
Par le Yachting Club des Calanques de Cassis.
9h, Port Miou Rens. 06 77 89 16 04.

LE CARNAVAL DE CASSIS

Défilé avec tous les enfants et adultes déguisés, accompagné de la parade des clowns suivi d'un spectacle et d'une collation à l'Oustau Calendal. Organisé par Cassis Animation.
PAS D'INSCRIPTION PRÉALABLE. GRATUIT.
Rens. 06 85 25 04 37.
14h30, RDV devant le Centre culturel



CONFÉRENCE «VIRGINIA WOLF À CASSIS»
Présentée par Joëlle Gardes, Professeur d'Université. Proposé par Les Amis du Musée. ENTRÉE LIBRE.
16h, Meva Rens. 04 42 01 88 66.

DIMANCHE 30 MARS

YOGA SÉNIORS Rens. 06 14 63 62 23.
Avec l'association Les Intrépides.
De 10h à 17h, Auberge de Jeunesse

THÉÂTRE «LE DÎNER DES VOISINS QUI S'AIMENT» Par le Théâtre du bien être.
Mise en scène Maurice Tournier. Tarifs : 10 €. Adhérents du Centre culturel : 8 €. 15h30, Centre culturel